

Le sénateur McElman: Les chaînes ou groupes en notre pays prennent de plus en plus d'expansion.

M. Johnson: Oui.

Le sénateur McElman: Si ce mouvement continue, si les chaînes continuent d'absorber les postes privés de radio et de télévision, quelle prévision faites-vous sur le terme dernier de cette évolution dans une nation de cette taille?

M. Johnson: Il me semble de nouveau, et je m'en excuse, car cela peut dépendre de la fatigue de l'après-midi, mais je ne suis pas sûr de comprendre le rapport existant entre la première partie de votre question et la deuxième.

Voulez-vous savoir de moi quelle sera la conséquence ultime d'une concentration continue et croissante des moyens de diffusion? Si oui, je ne comprends pas bien alors la relation que cela peut avoir avec votre théorie sur la concurrence dans un marché donné et la viabilité économique d'une exploitation.

Était-ce votre intention de relier ces deux choses en votre question?

Le sénateur McElman: C'est bien ce que je voulais.

Le président: Vous ne pensez pas qu'il y a relation?

Le sénateur Prowse: Je ne comprends pas, moi non plus.

Le sénateur McElman: Très bien, laissez-moi changer de contexte. Aux États-Unis, si je comprends bien, ce n'est pas une condition requise avant qu'on accorde un permis.

M. Johnson: Cela est exact. Mais c'est la réponse brève et la réponse longue serait beaucoup plus compliquée.

Le sénateur McElman: A la fin, la conséquence est qu'un nouveau diffuseur peut entrer dans un marché déterminé; s'il a de l'argent, il peut concurrencer les plus gros postes des chaînes; il peut, s'il le veut, présenter des émissions d'un genre différent qui se tailleront une clientèle en ce marché; il peut s'élever d'une situation non viable à une situation viable par l'émulation, par une programmation efficace et hautement compétitive.

Sa station peut, en effet, devenir viable et l'autre station, tout en ayant l'appui d'une chaîne, peut le devenir moins?

M. Johnson: Oui, cela est exact.

Le sénateur McElman: Maintenant que j'ai, je le pense, rattaché ensemble les deux parties de ma question, ne voyez-vous pas un

danger dans le système qui exige des preuves de viabilité avant d'émettre des permis: N'est-ce pas écarter des diffuseurs éventuels...

Le président: Écarter, vous voulez dire fermer la porte.

Le sénateur McElman: Fermer la porte, tandis que les chaînes atteignent une puissance telle qu'elles peuvent littéralement abolir toute concurrence?

M. Johnson: Je crois que c'est une possibilité assez nette, oui. Par contre, comme vous l'avez indiqué, nous avons tendance à nous montrer moins inquiets de la répercussion économique de la concurrence faite par une nouvelle station dans une localité où des fréquences sont disponibles.

A tout prendre, nous avons en gros mis sur pied un réseau fait, comme je l'ai dit, de 7,500 postes d'émission, ce qui est un chiffre très remarquable, et, dans ce réseau, à peu près toutes les fréquences ont été concédées à quelqu'un.

L'un des prix qu'il faut payer pour cela, cependant, il faut le noter afin de garder cette affaire en vue, est qu'en dépit de toute cette programmation accrue, si on peut lui donner ce nom, je n'ai pas confiance que le public retire davantage de tout cela du point de vue de la diversité.

Plusieurs de ces diffuseurs marginaux n'ont même pas un service de câble de quelque sorte en leur station, et pas même une nouvelle émission.

Le président: Et pourtant vous continuez de leur accorder des permis?

M. Johnson: Oui, car c'est une autre affaire. Ce sont ceux qui éprouvent souvent le plus d'ennuis: peindre les tours des antennes et garder les ingénieurs au travail. Ils recourent souvent à des pratiques commerciales de surenchère et leur programmation n'est certainement pas très élevée; cependant, une fois tout pesé, j'appuie la Commission sur ce point particulier parce que fondamentalement je crois à la concurrence et à des conditions de concurrence pour les raisons que vous avez exposées.

En plus d'ouvrir la porte au troupeau commun, le système donne la possibilité d'entrer à quelqu'un qui offrira des services supérieurs et se fraiera un chemin vers les sommets; je préfère de beaucoup l'émulation au protectionnisme moi-même, sans ignorer le prix qu'on la paye.

Le sénateur McElman: Alors, même avec l'expérience que vous avez, vous vous en tiendriez plutôt aux méthodes de la FCC qu'à celles du CRCT?

M. Johnson: De nouveau, je mettrais des réserves en disant que je ne connais pas à fond la situation existante ici; je présume que